



Comité Départemental de la Haute-Garonne

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Comité Régional Occitanie

N° 5 – SEPTEMBRE 2023

Siège social et administratif : 42, av. Frédéric Estèbe - 31200 TOULOUSE

☎ 05 61 13 22 66

✉ siege-cd@petanque31.fr

COMPTES RENDUS

Réunion du 13 Septembre 2023

Présents :

Mmes : MONDRAGON Delphine - SANS Brigitte - FOURNES Emilie - BAPTISTE Evelyne - SOURNAC Angélique

Mrs : DUCASSE Gilbert - GALIANO Serge - MALBERT Guy - LANOTTE Joël - **LE MANACH Raymond** -
HERNANDEZ Patrick – PINAUD Alain – RICARD Francis - DELPY Serge - NEVEU Raymond -
HUGUET Patrick - CORBI Paul - VIGNERES Jean-Bernard - RAYNAUD Christian

Valérie, Secrétaire administrative

Absents excusés :

Mme : LOZANO Lydie

Mrs : AZEMA Alain, ARCANGELI Pierre-Noël, CROUZILLAT Alain

Absente :

Mme : CLAMENS Marie-Madeleine

Préambule du Président, Raymond Le MANACH

Je vous remercie pour votre présence ce soir, en semaine, ce qui n'est pas le plus facile. Le calendrier est tel qu'il est difficile de trouver des vendredis disponibles. Tout d'abord, merci Christian pour ton gentil apéritif offert, que nous avons tous apprécié. Nous ferons tout à l'heure le bilan des derniers championnats de France. Reconnaissons tous que si les féminines n'étaient pas là, nous aurions du mal à être satisfaits. Je tiens donc à mettre à l'honneur les joueuses de CAZERES ET RAMONVILLE pour leur très beau parcours en doublette ou tripléte.

Chez les garçons, les satisfactions sont rares. Robert DEMETER et Kenny CHAMPIGNEUL-COUTANT ont fait honneur à leur réputation. Pour le reste, c'est très maigre. J'espère que 2024, dernière année du mandat sera plus bénéfique.

Par contre, bravo à nos jeunes cadets pour leur finale de championnat de France.

Nous allons commencer la dernière partie de la saison, celle des championnats de clubs.

Viendra rapidement le temps de préparer l'année 2024, avec le calendrier et les qualificatifs de district, qui je n'en doute pas, poseront les mêmes problèmes que cette année.

Nous avons validé avec Francis un support d'enquête court et précis, à destination de tous les clubs pour connaître les vraies raisons de la désaffection pour ce type de compétition.

S'il s'avère que l'objection du coût est prioritaire, je vous soumettrai rapidement un ou deux projets de prise en compte différente de ces frais. Nous avons commencé à réfléchir sur le sujet avec Pierre et Francis.

Nous ne pouvons pas nous permettre chaque année de courir le risque de ne pouvoir organiser des qualificatifs, pour une raison quelconque.

A cela s'ajoutera très vite le manque criant d'arbitres. J'ai bien peur que le prochain mandat soit celui de la plus grave crise jamais vécue dans ce domaine précis. Il est possible d'envisager à court terme des concours départementaux ou des qualificatifs de district qui se dérouleront sans arbitre. Nous arriverons à cette situation du fait du manque évident de candidats d'une part, et d'autre part du départ de beaucoup d'arbitres actuels, du fait de l'âge. Je ne veux pas passer pour un pessimiste forcené, mais je constate une situation réelle.

Ce sera un des problèmes à résoudre pour la prochaine équipe qui composera ce comité.

A ce sujet, je réunirai avant la fin octobre le comité directeur pour prendre position sur la suite à donner à notre engagement. Il s'agira de savoir si nous souhaitons continuer à diriger ce département ou pas, et avec qui dans le cas d'une réponse positive. Dans le cas contraire, il sera de notre devoir de préparer une succession avec des personnes capables de le faire. Je vous demande de réfléchir déjà à ce que vous souhaitez faire ces prochaines années.

Il n'est pas question d'attendre le dernier moment pour se décider. Les responsables que nous sommes ont le devoir de prévoir et d'anticiper l'avenir.

Pour le moment, mettons-nous au travail, les sujets sont nombreux.

Je vous remercie.

1) ADMINISTRATIF

a) Approbation de la réunion du Comité Directeur du 11 juillet 2023

Le compte rendu soumis à l'approbation apporte deux modifications :

- Le délégué à Auch était Mr Serge Galiano avec la déléguée Mme Brigitte Sans.
- Il reste 5 championnats et non 3.

b) Vie des districts

1 - District Sud

➤ Peut-on augmenter de 0,50 centimes l'engagement aux qualificatifs ?

Nous avons de plus en plus de mal à trouver des clubs volontaires pour organiser les qualificatifs. Nous demandons que tous les terrains soient tracés et numérotés. Cela pour, d'une part avoir une compétition digne de ce nom et d'autre part, pour faciliter l'organisation des parties et le suivi du non-stop. Toute cette préparation implique du travail pour le club organisateur et parfois (enfin souvent) les gains ne sont pas à la hauteur des investissements.

Lors d'une de nos dernières réunions, les clubs étaient d'accord pour augmenter de 0,50 centimes l'inscription. Cela permettait de participer aux frais de graphique et d'arbitrage.

Ces 0,50 centimes seraient récoltés par le district (nous reverserions que les 2,50 € au CD 31 et garderions les 0,50 centimes restants) et serviraient à aider les clubs à payer l'organisation (les modalités seront à définir).

Sans rentrer plus dans les détails, est-ce une option que nous pouvons envisager ?

Raymond LM : Ce sujet a déjà été abordé avant la saison 2023. Nous avons pris l'engagement avec Francis d'envoyer à tous les clubs une mini-enquête, comme nous l'avons fait pour les CDC, afin de connaître les vraies raisons de cette désaffection. Cette enquête a été envoyée lundi à tous les clubs, avec réponse avant le 30 septembre 2023.

S'il est prouvé que la question financière est celle qui prime, nous proposerons une solution qui sera peut-être différente de celle proposée par Pierre, mais qui ira dans le même sens : faire partager les frais liés aux qualificatifs. Le but sera de faire participer tous les clubs au paiement des frais engendrés, plutôt que de le reporter sur le prix des qualificatifs qui vont déjà être impactés pour une autre raison. Nous devons lors du dernier comité directeur de l'année trancher cette question, je dis bien si c'est la première cause.

Francis R : Nous rencontrons 3 problématiques qui sont : les terrains (où nous devons connaître la capacité de chaque club qui peut accueillir des qualificatifs), les bénévoles, les arbitres et les graphiqueurs. Nous allons attendre les résultats de l'enquête envoyée aux clubs pour réfléchir à une solution.

Alain P : Je ne pense pas que les 0,50 centimes suffiront. Il faudra augmenter plutôt de 1,00 € voir 1,50 €.

Serge G. : Il est dommage que dans l'enquête envoyée aux clubs, on n'a pas demandé la possibilité d'organiser un repas à midi sur un concours non-stop.

2 - District Est

➤ En 2022, les CZC open étaient équilibrés entre samedi et dimanche. Ce n'est pas le cas en 2023, ni sur le projet de calendrier 2024. Peut-on y revenir ?

Francis R : Les CDC étant le dimanche, nous ne reviendrons pas sur les CZC le samedi, sauf si le temps nécessaire pour vérifier les listes est respecté.

La question est soumise au vote. Il est décidé à l'unanimité qu'aucune modification ne sera prise pour le moment.

➤ Les CZC s'ils se font le samedi pourraient revenir en A/B, au lieu de quatre parties. Est-ce envisageable ?

La question est soumise au vote. Il est décidé à l'unanimité qu'aucune modification ne sera prise pour le moment, les CZC resteront en 4 parties.

➤ Ira-t-on vers le port du haut homogène en CZC, comme pour les autres compétitions de club ? Pour le moment, le logo seulement est demandé.

Raymond LM : Nous restons sur le logo du club, vu la difficulté de faire respecter le port des tenues identiques.

2) ***SPORTIF***

c) ***Bilan des championnats de France***

● DOUAI, délégué Joël LANOTTE

Triplettes mixtes

Boulodrome magnifique. Bonne organisation.

Beau cadeau pour chaque délégué : une chaise pliable.

Bilan sportif : pas de résultats, personne ne sort de poule.

- AUXERRE, délégué Raymond NEVEU

Délégation de 4 équipes. Nous avons joué sur le parking du stade de l'Abbé-Deschamps, terrains pas faciles à jouer.

Doublettes féminines (Nadège Biau et Toréa Tairio perdent en 32^{ème} et Audrey Bandiera et Mélanie Borja perdent en 1/2 finale), **Tête-à-Tête masculin** (Kenny Champigneul-Coutant perd en 32^{ème} et Robert Demeter perd en 1/4 de finale)

Beaux stands dans le village sportif. Problème de restauration.

- NEVERS, délégué Alain AZEMA

Triplette jeunes (2 équipes minimales qui perdent en 16^{ème} de finale et 2 équipes cadets : une équipe perd en 1/8 et l'autre équipe qui perd en finale).

Bonne organisation dans l'ensemble.

- QUIMPER, délégué Jean-Bernard VIGNIERES

Doublette masculins et **Tête-à-Tête féminin**. Tout le monde perd en sortie de poule.

Bonne organisation à part le gros problème des repas à midi.

Il est rappelé que chaque joueur, chaque joueuse a des responsabilités vis-à-vis du comité, que ce soit au niveau des repas réservés ou des chambres. Il est constaté très souvent que les repas réservés le samedi ne sont pas pris, et que les chambres d'hôtel du samedi soir sont la plupart du temps vides. Nous validerons lors du prochain comité directeur une disposition qui sanctionnera ces pratiques. Les mesures décidées seront inscrites dans les conventions que les clubs recevront avant les championnats régionaux et de France. Ce laxisme en la matière n'a que trop duré. Les clubs devront être impliqués pour le respect de l'investissement financier du CD31 envers les équipes qualifiées.

- BRIANÇON, délégué Serge GALIANO

Doublettes JP (3 équipes) : pas de résultat malgré la présence des champions de France sortant > 2 équipes perdent en sortie de poule.

3 sortes de terrains : terrains en terre battue, cadre d'honneur du goudron avec un peu de sable, terrains stabilisés sur le stade.

Bonne organisation et bon repas.

d) Bilan du National de Roquefort

256 équipes, belles parties le dimanche matin en 1/8. Beau temps.

Engagement du maire pour les années futures.

Francis R : Toutes les remarques négatives formulées en 2022 ont toutes été totalement corrigées favorablement en 2023.

Alain P : Je tiens à préciser qu'aucun graphiqueur n'était prévu pour le concours départemental du lendemain. Je rappelle que le CD31, en matière de désignation de teneur de table, n'est responsable que du National, et non des concours départementaux.

Francis R : Nous tenons à remercier les personnes présentes Magali, Christian et certains bénévoles pour avoir géré ce concours départemental.

e) **Compte rendu de la commission compétition du mercredi 30 août**

Francis R : (Voir le compte rendu en annexe)

Le comité Directeur vote sur :

● Calcul du nombre de qualifiés par district et par zone individuellement championnat par championnat
Demande votée à l'unanimité

● Les concours en tête à tête se déroulant le matin

Sujet qui a suscité un long débat. En effet, beaucoup de concours de ce type ne se finissent pas, faute de temps, avant le début de celui de l'après-midi.

Plusieurs options ont été soumises, mais aucune n'a été validé majoritairement :

- Ne faire que des concours tête-à-tête le matin en quatre parties ;
- Les faire commencer à 8h ;
- Désigner un teneur de table spécifiquement pour ce concours du matin, afin qu'il puisse se terminer, sans que les joueurs s'inscrivent à celui de l'après-midi.

Devant la difficulté de trouver une solution majoritaire, il est décidé et voté un statu quo pour la continuation de ces concours sous cette forme. Mais, nous serons vigilants sur les irrégularités qui se produiront. Par contre, aucun concours en poule ne sera autorisé le matin.

Nous recherchons deux clubs pour recevoir la finale du CDC JP le 18 novembre 2023 (1/4 de finale) et le 19 novembre 2023 (1/2 finale et finale).

La finale de la Coupe départemental des clubs aura lieu le dimanche 15 octobre 2023 (1/2 finale le matin et finale l'après-midi). Il faut compter 12 terrains. Nous allons faire un appel aux clubs. Chaque responsable de district va gérer dans son district.

Suite au désistement d'un département pour organiser un championnat régional (triplettes jeunes et tripllettes promotion), le CRO est à la recherche d'un candidat pour 2024.

Chaque responsable de district doit demander à chaque organisateur connu qui organise un national ou un régional, leur date pour 2024 afin de les communiquer avant vendredi 22 septembre 2023 à Alain Pinaud qui sera présent à la commission de compétition du CRO le samedi 23 septembre 2023.

➤ Questions diverses

Nous sollicitons Mr Lacoste afin de nous établir le palmarès des Champions Haute-Garonne depuis que le comité existe.

La finale du CDC open et féminin ne sera plus à Fonsegrives mais à Balma le dimanche 26 novembre 2023.

Le CNC féminin ne se fera plus à Gaillac-Toulza mais à Auterive.

f) **Compte rendu de la commission vétérans du lundi 11 septembre**

Patrick Hernandez : Nous allons mettre en place un trophée départemental doublettes vétérans. Cette compétition se déroulera comme le championnat vétérans tripllettes avec 2 qualificatifs et

des phases finales sur la base de 64 qualifiés en deux après-midi. Le 1^{er} jour se déroulera les poules et les 1/16^{ème} et le lendemain, les 1/8^{ème}, les ¼, les ½ finale et la finale.

Le règlement vestimentaire sera celui des qualificatifs c'est-à-dire avec le haut identique.

Une participation financière sera demandée de 4 € par joueur encaissé par le club, qui règlera l'arbitre et le graphiqueur avec facture.

La totalité des sommes recueillies servira à acheter les lots qui seront remis à partir des 1/6^{ème} de finale. Si l'on se base sur la participation triplettes vétérans, nous pensons avoir environ 2500 joueurs ; ce qui nous permettrait d'acheter des lots style « séjour en Espagne, bons d'achat, etc... » et on pourrait aussi trouver des sponsors qui nous offriraient des lots. Il sera possible d'améliorer le projet avant sa mise en place.

Le 1er tour qualificatif sera le 9 avril 2024 et le 25 avril 2024. Et la phase finale sera le 29/30 mai 2024.

Cette compétition serait réservée exclusivement aux licenciés de la Haute-Garonne avec inscription à l'avance et paiement sur place.

Après discussion et explication, le projet est voté à l'unanimité.

3) ***FINANCES***

a) ***Point sur les licences***

Serge G : Nous avons à ce jour 10 382 licences.
Beaucoup de duplicatas ont été faits.

b) ***Bilan financier***

● ***Encaissements des qualificatifs***

Serge G : Les districts ont versé le montant des qualificatifs, néanmoins quelques clubs n'ont toujours pas payé les sommes correspondantes à leur participation.

Raymond LM : Il faut absolument encaisser ces sommes rapidement.

● ***Bilan financier des championnats de France***

Serge G : Nous avons prévu un budget de 29 500 € et nous avons dépensé 25 858 € (manque les dépenses de Quimper et Nevers).

● ***Bilan financier des championnats départementaux***

Serge G : Nous avons prévu un budget de 10 500 € et nous avons dépensé 12 232 €.

● ***Bilan financier des championnats régionaux***

Serge G : Nous avons prévu un budget de 19 000 € et nous avons dépensé 19 647 €.

4) *Précisions sur la saison 2024*

Brigitte S : Quelle sera le prix de la licence en 2024 ?

Raymond LM : Je ferai une proposition qui devra être soumise au vote lors du congrès 2023. Mais nous pouvons d'ores et déjà dire que le prix en 2024 devra tenir compte :

- de la répercussion des 2 € d'augmentation de la part fédérale depuis 2021, qui a été jusqu'à maintenant prise en compte par le CD31 ;
- de la décision du CRO d'augmenter d'1,50 € la part régionale pour équilibrer les comptes d'une part, et pour financer la création de nouveaux groupes de CRC d'autre part.

Il est donc demandé aux districts de commencer à discuter dans les réunions de fin d'année de cette hypothèse d'augmentation. Dans l'attente du congrès 2023, les licences vendues ne seront pas encaissées immédiatement.

La question est posée au sujet de la gratuité de la licence des jeunes. Cette gratuité pose un problème. Elle n'a plus l'effet escompté sur le nombre de licenciés, qui est toujours en baisse. Il sera donc question de faire payer au prix coutant le prix de ces licences par les clubs.

Paul CORBI : L'affiliation restera t-elle à 30 € pour l'année 2024 ?

Raymond LM : oui, pas de changement. Tous les repas du congrès seront payants.

Raymond LM : En application de l'article L. 231-2et L.231-2-1 du code du sport, la Commission Médicale de la FFPJP a décidé lors de sa réunion du 08 juin 2023, de ne plus exiger la présentation d'un certificat médical pour la délivrance d'une licence Le certificat médical n'est plus obligatoire à partir de la saison 2024. Pour les mineurs, seul un questionnaire médical rempli par les personnes exerçant l'autorité parental est obligatoire.

La prochaine réunion aura lieu le vendredi 3 novembre 2023.

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, la réunion du comité directeur se termine à 23h55.

Le président,
Raymond LE MANACH



La secrétaire générale,
Angélique SOURNAC

